

Au cours des dernières années, les liens d'entreprises canadiennes avec le Viet Nam se sont accrus. Les investissements canadiens dans ce pays ont atteint plus de 115 millions de dollars l'an dernier et ils devraient connaître une augmentation sensible cette année. En juillet 1991, le Canada a ouvert un bureau à Hanoi afin de promouvoir les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays.

En faisant allusion au récent Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), M. Wilson a souligné que l'ALENA vise à accélérer la libéralisation du commerce et à promouvoir les principes fondamentaux du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui favorisent des échanges commerciaux plus libres. «Tout en reconnaissant que le commerce se fait à double sens, je tiens à assurer nos partenaires commerciaux de la région Asie-Pacifique que l'ALENA n'entravera pas la circulation des biens et des services avec d'autres pays.»

M. Wilson rencontrera d'importants dirigeants gouvernementaux et des milieux d'affaires dans les deux pays, notamment ses homologues responsables du commerce.

Avant d'arriver en Malaisie et au Viet Nam, M. Wilson compte faire une courte visite privée à Taïwan où il a été invité par la Canadian Society, association privée qui regroupe des Canadiens habitant Taïwan. Il y rencontrera des gens d'affaires canadiens et taïwanais. Les échanges commerciaux entre le Canada et Taïwan se chiffraient à quelque 3,3 milliards de dollars en 1991, les exportations canadiennes représentant 1,06 milliard de dollars.

Cette visite à Taïwan ne modifie aucunement la politique du Canada relativement à «une Chine unique», qui reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, et n'entre pas en contradiction avec cette politique.

Après la mission commerciale, M. Wilson participera à la quatrième rencontre ministérielle de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), les 10 et 11 septembre, à Bangkok, en Thaïlande.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874